



Château d'Aguesseau et abords



Situation

La commune de Trouville-sur-Mer se situe à l'est du département du Calvados, à 30 km au nord de Lisieux. Le château d'Aguesseau se trouve à 1 km du centre-ville, sur la route de Saint-Gatien-des-Bois (D 74).

Typologie

Parc

Commune concernée

Trouville-sur-Mer

Surface

30 ha

Date de classement

Arrêté du 28 février 1964



Le château d'Aguesseau et son parc

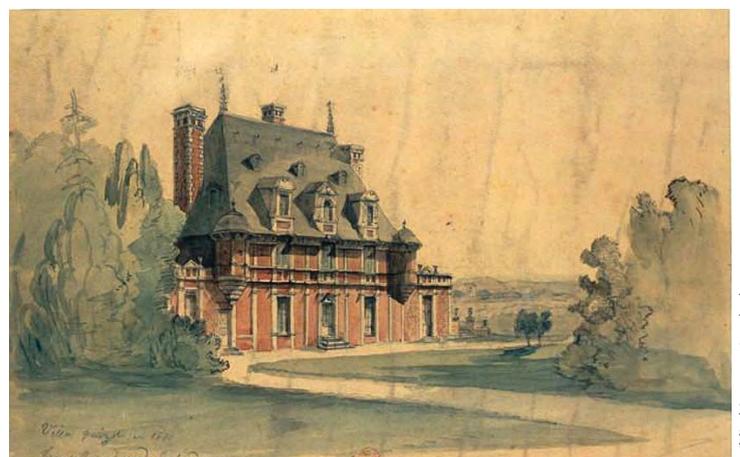
DREAL/P. Galineau

Histoire

Trouville n'est encore qu'un modeste hameau de pêcheurs quand, en 1599, Hélié de Nollent est désigné comme seigneur de la paroisse de Saint-Jean de Trouville. Son fils Robert fait construire, au milieu du XVII^e siècle, un château au sommet d'une colline dominant la vallée du ruisseau de Callanville. Transmis par héritage, le domaine échoit, en 1729, à Henri-François d'Aguesseau, fils aîné du Chancelier de France. A son décès, faute d'héritiers directs, la propriété est divisée puis vendue à maints propriétaires.

Sous le second Empire, le Prince Murat acquiert le château qu'il transforme en y accolant deux ailes basses en terrasse et en construisant de superbes écuries. Au milieu du siècle, la demeure est occupée par la famille du ministre Guizot, elle est appelée parfois la Villa Guizot.

En 1895, Henry Lecourt décrit le château dans « La Normandie monumentale et pittoresque » : « Ce bel édifice en briques et en pierres, bâti dans le style Louis XIII, comprend un rez-de-chaussée et un étage surmonté d'un toit d'ardoises très élevé et du plus grand effet ; aux angles sont quatre tourelles en poivrière... Les deux façades du nord et du sud sont très sobres d'ouvertures, deux ailes de construction plus moderne, formant terrasses, se trouvent aux extrémités... ajoutons à cela des ombrages splendides, de superbes jardins et nous



La villa Guizot, aquarelle de 1841

Bibliothèque Nationale de France

avons une idée des charmes de cette ancienne demeure seigneuriale, des plus belles et des plus attrayantes de Normandie ». A cette époque, le château possède un parc ordonnancé, ponctué de masses boisées, avec plan d'eau, terrasse et jardin à la française. Le paysage alentours se compose d'herbages clos de haies et de vergers de pommiers. Dans l'axe de la demeure, une allée bordée d'arbres descend au fond du vallon, puis remonte la colline en face. En 1940, le château est occupé par les troupes allemandes qui mettent à mal la propriété. Le château est pillé, le plan d'eau comblé, la terrasse et le jardin détruits. Le château est vendu en 1949 et les propriétaires s'efforcent de lui faire retrouver tout le lustre d'antan. En 1963, l'urbanisation de Trouville menace le parc du château, la propriété est classée parmi les sites en février 1964 pour éviter d'ôter à Trouville : « ...non loin de la côte dénaturée, un site plein de fraîcheur et de la touchante solitude du Pays d'Auge, un site où les vastes perspectives sur la campagne ne soient pas profanées ». En février 1995, le château, la terrasse, les écuries et la grande serre sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Le site

Sur les hauteurs à l'Est de Trouville, l'entrée du château s'ouvre dans un virage de la D 74 qui emprunte ici l'ancienne allée venue du vallon de Callanville. La grille d'entrée est gardée d'un élégant pavillon du XIX^e siècle en pierres calcaires et briques blanches et rouges. Le château et son parc ne se devinent guère de la route. Ils sont masqués par des boisements, des murs et, derrière la grille, par une palissade de verdure d'ifs taillés percés de trois arcades étroites. Passé cet écran, la partie supérieure du parc se découvre sur le sommet d'une colline orientée ouest-est, en légère pente.



Façade d'entrée du château

Dans l'axe du château, un boulingrin, souligné de deux bordures de buis, s'étend derrière la palissade de verdure. Il est flanqué de deux pelouses semi-circulaires reconstituant ainsi le grand rond de la cour d'honneur. Sur celle de droite, un magnifique hêtre pourpre centenaire voisine avec un séquoia giganteum de toute beauté. Si, de ce côté, le château semble de taille modeste il n'en est pas moins d'une rare élégance. Sa haute toiture à croupes d'ardoises bleues surmonte une façade de briques rouges animée de chaînages et de trois travées d'ouvertures en pierres calcaires. Elles se prolongent sur le toit par de belles lucarnes à frontons. La demeure occupe le sommet du versant sud de la colline. De chaque côté, une allée terrasse est longée d'un muret de pierre surmontant la pente. Des topiaires d'ifs en cônes, entourés de bordures de buis, ponctuent la promenade. De là, la vue est superbe sur les jardins installés dans

la pente et, au loin, la vallée de la Touques. Vers l'est, des pelouses traversées d'allées s'étendent devant une grande bâtisse de deux ailes en pierres encadrant un imposant pavillon central en briques. Une allée bordée de vieux tilleuls taillés courts conduit vers les écuries du Prince Murat. C'est un vaste bâtiment en U, en briques rouges chaîné de pierre. Des fenêtres de toit ont été ouvertes dans le brisis du comble à la Mansart qui le coiffe. Le fronton du portail central est toujours surmonté de l'aigle impérial. A l'arrière, un boisement de feuillus le cache aux regards depuis la route. Vers le sud, dans la pente, trois jardins entourés de murs s'étendent. En haut, la grande serre longe le mur supérieur. Plus bas, un bassin circulaire est disposé dans l'axe de l'ancien potager. En dessous, le second enclos est celui du verger où un autre bassin répond au premier. Le troisième enclos dissimule un court de tennis, invisible de toute part. La limite sud de la propriété est longée par une piste d'entraînement de chevaux (hors site). D'en bas, la vue est magnifique vers les pentes en herbe plantées de jeunes érables et peupliers. Des arbres anciens, isolés ou en bosquets, parsèment encore les pentes : chênes, érables, tilleuls, conifères... et un superbe cèdre bleu. Un boisement de chênes dissimule un plan d'eau circulaire entouré de buis taillés. Plus loin, la pièce d'eau centrale a été recréée dans l'axe du château. De cet endroit, la demeure paraît plus imposante avec un niveau supplémentaire gagné dans la pente. La façade de briques, légèrement dissymétrique, repose sur un sous-bassement en pierre. Les jardins, enclos par des charmilles taillées ou des haies de



Grand commun en bordure du CD 74

saules, s'étagent vers la demeure, en trois degrés, reliés par des escaliers. Des ifs et des buis, taillés en boules de différentes grosseurs, forment de véritables compositions paysagères au pied du château. Vers l'ouest, l'espace devient plus naturel avec des prairies entrecoupées de boisements. A l'ouest, dans le prolongement du château, une terrasse accueille un charmant jardin plus intimiste. Clos d'un mur habillé de végétation et d'un muret, il est bordé d'ifs taillés en cônes alternés avec des massifs de lavande. Un bassin circulaire, que deux angelots contemplant, se découpe dans la pelouse. Au-dessus, une promenade plantée conduit vers les herbages qui couvrent les pentes jusqu'à la limite de l'urbanisation de Trouville et le long de la D 74. La vue vers la cité balnéaire et la mer est magnifique.



Les écuries du Prince Murat

DREAL/P. Galineau

Devenir du site

Propriété privée, le château d'Aguesseau ne s'ouvre au public qu'aux Journées du Patrimoine. A cette occasion, les propriétaires assurent un accueil aimable et érudit auprès des visiteurs qui peuvent ensuite découvrir le domaine comme bon leur semble. C'est une magnifique promenade dans un parc recréé sur les traces des anciens jardins. Les superbes bâtiments, les arbres vénérables, les pièces d'eau, les jardins de topiaires... tout y est un enchantement pour le regard. Le château d'Aguesseau, après avoir subi bien des vicissitudes s'est relevé de tous ses malheurs. Il offre aujourd'hui un cadre merveilleux qu'il n'est malheureusement possible de contempler qu'en de trop brèves journées. Si quelques travaux restent à effectuer sur la grande serre et les jardins potagers, le domaine a d'ores et déjà renoué avec sa beauté d'antan.



Terrasse à l'ouest du château

DREAL/P. Galineau